

NOU[S]VELLES



© master1305 - stock.adobe.com

DOSSIER
L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE (3-7)

CAMPAGNE DE MARS
APPEL À LA SOLIDARITÉ (2)

(ÉDITO) UNE CRISE POUR CHANGER LES CHOSSES DURABLEMENT

Les crises bousculent l'ordinaire et forcent à penser et surtout à agir autrement en sortant de notre zone de confort. Les CSP romands n'y ont pas échappé. En quelques jours, ils ont dû s'adapter, anticiper, mobiliser les ressources disponibles pour répondre aux besoins. Le défi a aussi été d'articuler leurs actions à la fois sur le plan romand, cantonal et régional dans des contextes très différents. Un exercice d'équilibre qui a nécessité beaucoup d'agilité. Aujourd'hui, nous pouvons dire que les actions des CSP romands ont su non seu-

lement répondre, mais aussi de-
vancer les appels au secours des
populations les plus touchées par
la crise sanitaire.

Le défi le plus important reste
cependant à venir. Une crise est
un levier pour changer les choses
durablement. Celle que nous tra-
versons exacerbe et rend visibles
les dysfonctionnements et les man-
quements du dispositif social, mis
en exergue depuis longtemps déjà
par les CSP. Elle en révèle égale-
ment de nouveaux.

Le plus choquant, c'est l'incapacité
de notre système d'aide publique
à prendre en charge une popula-
tion intégrée économiquement,
habituellement autonome sur le
plan financier, qui du jour au len-
demain faute de protection légale
suffisante s'est retrouvée sans re-
venu, lâchée par ses employeurs.
Une situation indigne d'un pays
de droit comme la Suisse et qui
bafoue notre Constitution (article
12). Les CSP, depuis toujours, ont
joué un rôle de vigie sociale prati-
quant notamment le plaidoyer pour
lutter pour plus de justice sociale.

Depuis le début de cette crise, ils
appellent à la mise en place rapide
d'un dispositif d'aide humanitaire
pour prendre en charge les besoins
essentiels de toutes les personnes
qui n'ont pas accès à l'aide sociale.

Ensuite – véritable bombe à retar-
dement – les CSP constatent la dé-
tresse grandissante des personnes,
des familles précarisées et des
étudiants, suisses ou au bénéfice
d'un permis de séjour, vivant avec
un revenu trop bas ou irrégulier,
que la mise au chômage partiel ou
la perte d'un emploi plonge dans
les chiffres rouges. Les CSP tirent
ici la sonnette d'alarme : agissons
rapidement pour adapter le dispo-
sitif, en simplifier l'accès, alléger
les critères, répondre aux besoins
nouveaux pour éviter toute dégrada-
tion des problématiques et assister
à une augmentation drastique de
la pauvreté en Suisse.

Faire face ensemble : un slogan qui
devra toujours nous accompagner
une fois cette crise passée pour en
tirer les leçons et faire progresser
encore et toujours la solidarité,
valeur essentielle de notre pays et
de notre démocratie. Un immense
merci à vous qui nous lisez et nous
soutenez ! Sans vous rien n'aurait
été et ne sera possible.

**Bastien Joerchel,
Pierre Ammann,
Alain Bolle et Pierre Borer**



© CSP Neuchâtel

(ACTUALITÉ) LES QUATRE CSP LANCENT UN APPEL À LA SOLIDARITÉ

**L'actualité continue de placer la
pandémie, avec ses effets désas-
treux pour de nombreux foyers pré-
carisés, sur le devant de la scène.**

La traditionnelle campagne an-
nuelle des quatre CSP est re-
poussée à des temps meilleurs.
Affichage classique, vidéos et ban-
nières sur le web, avec de nouveaux
visuels, seront visibles à l'automne.

En attendant, en ce mois de mars,
nous lançons un nouvel appel à

la solidarité. Les vagues pandé-
miques viennent allonger la liste
des personnes qui s'adressent aux
CSP pour trouver une aide urgente
ou une solution durable aux effets
collatéraux de cette épidémie.

Nous vous remercions chaleureu-
sement d'être toujours plus nom-
breux à vous mobiliser pour nous
appuyer dans cette mission.

**CORONAVIRUS
ET CRISE SOCIALE...**

FAIRE FACE ENSEMBLE

VOS DONS NOUS AIDENT À AIDER
WWW.CSP.CH/DON

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT



[DOSSIER]

« LES VILLES RISQUENT DE PAYER CHER CETTE CRISE »

La pandémie affecte différemment les régions selon leurs réalités économiques et sociales. Le conseiller national Samuel Bendahan en appelle à des mesures claires et ambitieuses pour sortir de la crise.

Quels sont les secteurs économiques et les personnes qui n'ont pas bénéficié des mesures d'aide publique mises en place dans le contexte de la pandémie ?

Pour faire court, il s'agit de tous les agents économiques qui ne sont pas dans une situation classique. On a beaucoup parlé de secteurs comme la gastronomie qui ont été durement touchés par les fermetures et les mesures de lutte contre la pandémie. On a moins parlé par exemple des acteurs de la culture et de l'événementiel, pour lesquels les lobbies sont moins forts. Enfin, les personnes qui occupent des emplois précaires, comme les indépendants, les employés à l'heure ou les travailleurs au noir, sont particulièrement affectées.

On sait pourtant que le travail précaire se multiplie. N'était-il pas possible d'anticiper ce problème ?

Il s'agit clairement d'une question de volonté politique et non d'une méconnaissance du problème. On sait que les milieux de la culture ne peuvent pas arrêter de travailler sans recevoir d'indemnités. On connaît la question des emplois aux statuts précaires avec de très bas salaires. Une majorité politique a délibérément choisi de leur accorder moins d'importance. Mais une prise de conscience s'opère, même chez les acteurs politiques qui étaient initialement opposés à un élargissement des aides.

Quelles sont les limitations des aides existantes et en quoi cela impacte-t-il les ménages ?

Aux critères qui restreignent l'accès aux aides et aux complications administratives s'ajoute la lenteur dans leur distribution. Je ne parle pas seulement de retard ici : certains secteurs et personnes n'ont rien reçu depuis le début de la pandémie. La demande des commerçants de pouvoir bénéficier d'une remise équivalant à un

mois de loyer a été balayée par la majorité au nom du droit de la propriété. Des catégories entières de personnes – entrepreneurs, patrons de PME... – se retrouvent dans une précarité qu'elles ne connaissaient pas auparavant. Et celles qui survivent aujourd'hui font face à une détresse importante due à l'incertitude de l'avenir.

Que faudrait-il encore mettre en place pour lisser les inégalités ?

Le système de compromis suisse marche bien. Mais il a clairement ses limites dans le contexte d'une pandémie, où les stratégies médianes ne présentent aucun des avantages et les défauts des deux positions. Une volonté politique claire est nécessaire à une action efficace. Depuis le début de la pandémie, les aides ont été accordées par étapes et au forceps. Elles devraient être à la fois augmentées, simplifiées et assouplies dans leurs critères d'attribution. L'urgence absolue va aux personnes qui sont privées de revenus et qui devraient recevoir une aide automatique. Les personnes qui gagnent 4000 francs par mois et moins doivent pouvoir toucher des RHT à 100 %. Pour les entreprises qui ont dû fermer, il faudrait que l'État compense automatiquement 80 % du chiffre d'affaires manquant. Enfin, il faut un plan de relance conjoncturelle pour sortir durablement de cette crise.

La crise et la période du semi-confinement en particulier ont affaibli le pouvoir d'achat des bas revenus, alors qu'elles ont été l'occasion pour les revenus plus aisés d'épargner. Partagez-vous cette observation ?

Tout à fait, à cette nuance près que les secteurs ont été différemment impactés et que cela ne concerne pas seulement la classe moyenne inférieure. Les charges des ménages ont notamment augmenté avec l'achat de matériel sanitaire,



© DR

« Ceux qui se sont enrichis ou qui n'ont pas été affectés par la crise doivent faire preuve de solidarité »

tandis qu'ils touchent souvent 20 % de revenus en moins. Les loyers représentent une dépense importante qu'il faudrait abaisser en répercutant la diminution des taux hypothécaires. Ceux qui se sont enrichis pendant la crise – je pense notamment aux GAFA [les géants du web, ndlr] – ou qui n'ont pas été affectés financièrement doivent faire preuve de solidarité.

Quelles sont les faiblesses inhérentes aux économies régionales des cantons romands ? Certaines sont-elles plus vulnérables que d'autres, en particulier en temps de crise ?

Il faudrait davantage relier votre question aux types d'activités qu'aux régions elles-mêmes. Une région où est implantée une industrie d'exportation comme l'horlogerie risque de subir cette crise de plein fouet. C'est le cas aussi des zones urbaines, où l'on a davantage de services à la personne, d'acteurs culturels et de restaurants, par exemple. Je pense que

les villes payeront assez cher cette crise. Cela dit, parler de l'impact sur l'économie et de celui sur les ménages sont deux questions différentes. Si le PIB chute de quelques points, cela ne sera pas forcément une catastrophe. Le tout est de savoir comment sera répartie cette perte, et comment la précarité s'étend. Et là, ce sont des drames humains et sociaux qui se nouent.

Propos recueillis par
Carine Flückiger

(+) L'INVITÉ

Docteur en sciences économiques, Samuel Bendahan est enseignant et chercheur en management à l'Université de Lausanne. Vice-président du Parti socialiste suisse, il occupe depuis 2017 un siège de député au Conseil national.

(DOSSIER) LA CRISE VUE PAR LES CSP

Si la pandémie a représenté en 2020 un véritable défi pour les quatre CSP, ses effets sociaux se mesurent de manière différenciée d'une région à l'autre. Tour d'horizon en commentaires et en chiffres.

© Irina Popa



Dès le mois de mars 2020, les CSP ont été confrontés à une situation tout à fait inédite, sur le plan des besoins sociaux aussi bien que sur celui de leur organisation propre.

Deux axes d'actions urgentes devaient être empoignés en parallèle : d'une part, la nécessité de réorganiser les activités des CSP, tout en passant en télétravail. D'autre part, celle de trouver des moyens pour venir en aide aux personnes les plus précarisées, dont la détresse dans le contexte du semi-confinement et de la paralysie des activités économiques était palpable.

Les directions des CSP se sont mobilisées très rapidement, ensemble et avec leurs partenaires de terrain régionaux, pour parvenir à répondre à ces besoins.

DE L'ACTION SOCIALE À L'AIDE HUMANITAIRE

Passer en urgence de l'action sociale – basée sur le conseil social et juridique, et la défense de

droits – à l'aide humanitaire ne va pas de soi.

Les fonds d'aide récoltés grâce à des appels spéciaux et aux contributions émanant de la solidarité privée visaient d'emblée les personnes impactées par la crise qui ne pouvaient pas faire appel aux aides publiques, et celles qui se trouvent en marge des dispositifs sociaux ordinaires. Autant de personnes qui subissaient des pertes ou des diminutions de revenus, sans recevoir de compensation.

PLUS DE 2 MILLIONS DISTRIBUÉS

Les CSP ont dû organiser le plus rapidement possible la réception et l'instruction des demandes, ainsi que la délivrance des aides financières d'urgence, en coordination avec d'autres acteurs en place. Certains CSP ont conjugué leurs activités ordinaires et l'attribution d'aides d'urgence, d'autres se sont momentanément consacrés exclusivement à cette dernière. Tous

ont fait appel à l'énergie de leurs équipes sociales et administratives pour y parvenir. Le travail dans les services sociaux des CSP en a été profondément bouleversé (voir p. 7).

Entre mi-mars et mi-décembre, les CSP ont ainsi distribué plus de deux millions de francs à des personnes impactées financièrement par la crise, souvent en grande difficulté à la fois matérielle et morale. Ces personnes étaient pour une bonne part inconnues des services, car autonomes auparavant sur le plan financier.

LES PLUS VULNÉRABLES

Deux premiers constats ressortent des chiffres récoltés : d'une part, le caractère genré, présent dans tous les cantons, des demandes. Les femmes en étaient dans deux tiers des cas porteuses.

Ce constat s'articule avec un deuxième, qui concerne la grande proportion de personnes sans statut

légal qui ont été aidées, avec cette fois des différences notables selon les cantons (jusqu'à 86 % de personnes sans papiers pour Vaud). Bon nombre d'entre elles n'ont pas pu continuer à travailler, leur activité ne permettant pas le télétravail, comme dans l'économie domestique, la construction et la restauration. Une majorité a connu une interruption d'activité, sans salaire, voire a été licenciée, avec l'angoisse du lendemain et de se retrouver à la rue avec leurs enfants. Or les femmes sont très nombreuses dans l'économie domestique et, dans ce secteur, aucune indemnisation n'a pu être obtenue : le Conseil fédéral n'a pas statué sur la question, la laissant au bon vouloir des employeurs qui sont censés payer leurs employé-e-s en cas d'empêchement de travailler.

Sans droit aux prestations de chômage même en ayant cotisé, n'accédant pas à l'aide sociale sauf en risquant l'expulsion, les personnes sans papiers avaient des besoins dits de première nécessité : s'ali-

menter, se loger, se soigner. Cela explique la forte proportion de loyers pris en charge, afin d'éviter notamment des expulsions, ainsi que la présence importante d'aides alimentaires distribuées.

Dans certains CSP, il a été frappant de constater les grandes craintes de personnes disposant d'un titre de séjour face aux risques de fragiliser leur permis en demandant l'aide sociale. L'effet de non-recours engendré et l'augmentation de la précarité qui en résulte sont tout à fait inquiétants (voir l'article en p. 6).

Enfin, ces considérations ne doivent pas occulter le fait que, dans cette phase plus que difficile, de nombreux ménages suisses ont également été bien en peine pour accéder à des aides... qui n'existent pas pour eux même en temps normal ou alors au compte-gouttes. Cela touche en particulier les personnes ayant des budgets déséquilibrés par une diminution de revenus mais restant au-dessus des normes d'intervention de l'aide sociale. Les risques d'effet retard de la crise que les CSP identifient les concernent au premier chef.

DES CONSTATS À LA DÉFENSE DES DROITS

Plusieurs constats ont débouché sur des interpellations, des informations, des communiqués de presse. Citons notamment l'*Information pour les employeurs de personnel domestique pendant le coronavirus* (CSP Genève), la Lettre ouverte aux autorités fédérales, cantonales et communales « *Les personnes sans-papiers doivent elles aussi être protégées !* » (CSP Vaud avec 32 autres organisations), ou encore les associations pour la sauvegarde du logement des personnes précaires créées suite aux constats sur les abus des conditions de logement et le manque de moyens pour se défendre. Beaucoup d'autres actions de fond restent à entreprendre.

Caroline Regamey

(+) NOMBRE DE MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE FINANCIÈRE URGENTE (DU 16-03 AU 15-12-2020)

BERNE-JURA	GENÈVE	NEUCHÂTEL	VAUD	TOTAL
199	687	115	451	1452

(+) TOTAL DES AIDES ACCORDÉES EN CHF

BERNE-JURA	GENÈVE	NEUCHÂTEL	VAUD	TOTAL
108 423,75	1 403 428,20	105 745,70	527 875,00	2 145 472,65

(+) AIDE EN SITUATION DE DÉTRESSE : DE LA CONSTITUTION À LA RÉALITÉ !

Même si beaucoup de dispositions ont été prises rapidement, en matière de chômage partiel notamment, les CSP ont pu observer la difficulté du système social à s'adapter à l'urgence de la crise. Différents groupes de population, suisses et étrangers, n'ont pas pu bénéficier de soutiens et sont restés hors de la couverture du filet social institué.

Dans des contextes extraordinaires, l'accès à des aides sociales et économiques publiques doit être ouvert à toutes les personnes objectivement en difficulté et présentes sur le territoire, quels que soient leur statut et leurs droits en temps ordinaire. Il manque aujourd'hui un filet de type humanitaire permettant de subvenir aux besoins des personnes, de les aider à conserver leur logement et à accéder aux soins. C'est à une telle condition que l'on pourra honorer l'obligation découlant de la Constitution fédérale, visant à garantir le droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse pour la couverture des besoins essentiels.

C. R.

(+) PROFILS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE

GENRE	BE-JU	GE	NE	VD
Hommes	31 %	35 %	46 %	35 %
Femmes	69 %	65 %	54 %	65 %

TYPE DE MÉNAGE	BE-JU	GE	NE	VD
Personnes seules	21 %	55 %	34 %	41 %
Familles	53 %	17 %	37 %	18 %
Familles monoparentales	10 %	17 %	15 %	10 %
Couples	14 %	11 %	14 %	17 %
Autres (plusieurs adultes)	3 %	1 %	0 %	13 %

ÂGES	BE-JU	GE	NE	VD
- de 26 ans	4 %	8 %	7 %	11 %
26-45 ans	59 %	61 %	50 %	58 %
46-64 ans	37 %	28 %	43 %	29 %
65 ans et +	0 %	2 %	0 %	2 %

STATUT	BE-JU	GE	NE	VD
Suisse-sse-s	27 %	2 %	38 %	3 %
Permis B	11 %	5 %	18 %	8 %
Permis C	16 %	4 %	33 %	1 %
Permis F, L, en cours	2 %	10 %	5 %	2 %
Sans papiers	44 %	79 %	5 %	86 %

MOTIFS	BE-JU	GE	NE	VD
Loyers	13 %	87 %	37 %	76 %
Frais de santé	21 %	2 %	34 %	12 %
Aide alimentaire	53 %	2 %	22 %	51 %
Autres charges courantes	13 %	1 %	8 %	14 %

(DOSSIER) NON-RECOURS AUX PRESTATIONS SOCIALES AU TEMPS DU COVID : ENTRE DISSUASION ET RENONCEMENT

Comme Ana*, de nombreuses personnes au bénéfice d'un permis B depuis plus d'une année, éligibles aux prestations d'aide sociale, ont adressé des demandes d'aide financière aux fonds d'urgence des CSP.

Selon l'article 62 de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration, les personnes non européennes au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B) doivent être autonomes financièrement: la dépendance à l'aide sociale est un motif de révocation de l'autorisation de séjour en tout temps. Elle est a fortiori un motif de non-renouvellement, de refus de regroupement familial ou de refus de transformation en permis C.

De nombreuses personnes ayant perdu une partie de leurs revenus du fait de la crise se sont ainsi trouvées en situation délicate, tiraillées entre leur droit à l'aide sociale et les risques qu'elles prennent en y faisant recours.

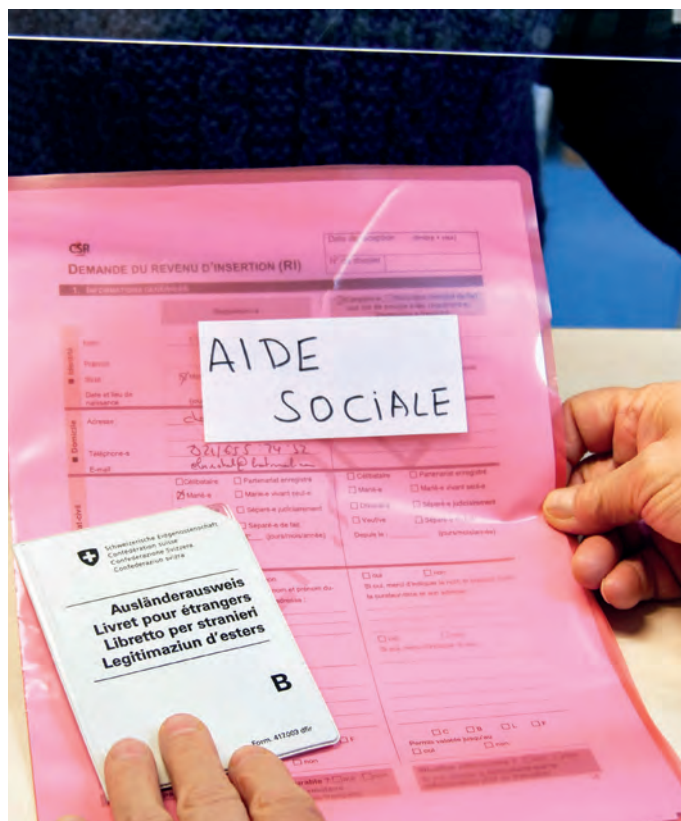
Le témoignage d'Ana* (lire ci-contre) illustre la crainte que peuvent ressentir des personnes précarisées à demander des prestations sociales, démarche qu'elles savent risquée pour le maintien de leur permis de séjour. Mais il reflète aussi des mécanismes de dissuasion à l'œuvre au sein des administrations. Ainsi, ces personnes préfèrent souvent renoncer à des aides malgré un droit existant.

Cette crise a révélé des personnes qui ne s'adressent que rarement au CSP en temps normal. Elles nous font part de leur peur et de leur désarroi face à un système de protection sociale dont l'accès est objectivement entravé.

Le manque d'information, voire la mésinformation des personnes précarisées par la crise, a des conséquences indignes en maintenant des familles dans la précarité et en augmentant le non-recours aux prestations sociales.

Sophie Mayerat

* Prénom d'emprunt



© CSP Vaud

(+) LES CANTONS APPELÉS À ASSOULIR L'ACCÈS À L'AIDE SOCIALE

La restriction drastique de l'activité économique imposée par la pandémie a amené le Secrétariat d'État aux migrations ainsi que diverses instances, y compris parlementaires, à inviter les cantons à assouplir exceptionnellement le critère de l'aide sociale lors de l'examen des conditions de séjour des personnes étrangères. Des différences entre les Cantons existent cependant. A Genève, Neuchâtel et Vaud, les autorités ont annoncé des dispositions pour que le recours à l'aide sociale en lien avec la pandémie ne porte pas préjudice au renouvellement ou à l'octroi d'un permis B. Il reste que c'est ensuite l'autorité fédérale qui fait usage de sa marge d'appréciation pour examiner au cas par cas les dossiers.

(TÉMOIGNAGE) « J'AI EU TRÈS PEUR »

Privée d'une partie de ses revenus, Ana* reçoit un préavis négatif du Service social de sa commune. Ses enfants, lui dit-on, se verraient retirer leur permis. Le CSP Vaud est intervenu.

« Je suis équatorienne et je vis en Suisse avec mes deux enfants et mon mari depuis 2017. Mes enfants vont à l'école. Je travaille à 50 % comme vendeuse. En temps normal, en plus de mon travail, je fais des extras. Mon mari a toujours eu des contrats temporaires.

Au moment du semi-confinement de mars 2020, j'ai perdu mes extras de serveuse, mon mari s'est fait licencier à cause du coronavirus et il n'avait pas assez cotisé pour avoir droit au chômage. J'ai la chance d'avoir pu garder mon emploi principal, mais mon salaire seul n'est pas suffisant pour faire vivre une famille de quatre personnes. Les premiers temps, nous avons vécu sur nos économies. Mais je me suis rendu

compte au début de l'été que je ne pourrai pas payer le prochain loyer.

Je n'ai jamais rien demandé, mais je ne voyais pas d'autre solution que le « social ». Je suis allée au guichet, la dame m'a posé quelques questions puis elle m'a dit que je n'avais pas le droit de demander le social et que si je le demandais on enlèverait à mes enfants leur permis.

À ce moment, j'ai eu très peur, je me suis vue dire à mes fils qu'on devait quitter l'école, les copains et tout ce qu'ils connaissent. Je me suis sentie coupable de leur faire courir ce risque. Je me suis retrouvée à la sortie du guichet avec une boule de plomb dans le ventre. J'avais trop peur pour pleurer.

Une cousine de mon mari nous avait dit que le CSP était venu en aide à sa famille pour le paiement du loyer. Elle m'a donné le numéro. Au téléphone, l'assistante sociale m'a dit que le CSP n'aidait normalement que les personnes qui n'avaient pas accès à d'autres aides. Je lui raconte alors que je n'ai pas droit à de l'aide, qu'on m'a dit au social que je ne pouvais pas demander. Elle m'a aidée pour écrire un courrier au service social, demandant une décision écrite. Deux jours après l'envoi de la lettre, le service d'aide sociale me téléphone et me propose de revenir dans leurs bureaux. Là, une autre dame me dit qu'ils peuvent m'aider... »

Propos recueillis par Sophie Mayerat

(DOSSIER) TRAVAIL SOCIAL ET PANDÉMIE

En quoi la crise impacte-t-elle l'activité des spécialistes de l'accompagnement social? Quels changements observent-ils dans leur métier? Des professionnelles de deux CSP témoignent.

« UN GRAND CHAMBOULEMENT »

Joanie Wicky, assistante sociale, dresse un portrait du profond changement des pratiques du travail social au CSP Neuchâtel en période de pandémie.

Une des particularités du CSP Neuchâtel est de proposer un accueil en groupe, qui débouche sur un suivi individuel pour aider la personne à sortir d'une situation administrative et financière difficile. « Les moyens que nous déployons habituellement relèvent de l'accompagnement (démarches administratives, plan de désendettement, etc.), rappelle Joanie. « Avec la pandémie, les accueils collectifs ont été suspendus, le suivi se fait à distance, compliquant notre travail de soutien qui repose sur la parti-

cipation du bénéficiaire. En raison du caractère instable engendré par la crise, nous apportons une aide plus « palliative », avec notamment une aide financière d'urgence issue de généreux dons. »

Dans de nombreux cas, l'objectif est d'assurer les factures courantes, d'éviter la création de (nouvelles) dettes, plutôt que d'entamer une véritable démarche de désendettement. « Prenons la réduction des horaires de travail exigeant des ménages la réadaptation de leur budget. Selon l'évolution de la situation sanitaire et de son impact socio-économique, celui-ci peut subir encore des modifications. Or, pour amorcer un désendettement, une certaine stabilité est nécessaire. De fait, la crise ralentit la mise en place de tels

processus d'accompagnement », explique Joanie.

« Notre approche, qui vise des objectifs sur le moyen à long terme, a été complètement chamboulée. Nous avons travaillé à maintenir le statu quo des situations afin qu'elles n'empirent pas, en utilisant les moyens usuels combinés, parfois, à une aide financière extraordinaire, mais sans pouvoir entreprendre un travail permettant aux gens de sortir de l'endettement. » Les consultations demeurent toutefois cruciales en offrant aux personnes, souvent angoissées par la situation, un temps d'écoute et de conseil.

Un constat positif? Une majorité des personnes suivies avant mars 2020 ont poursuivi, en partie seules, des démarches entamées



© CSP Neuchâtel

avec le CSP, sans interrompre leur plan de désendettement. « Cela met en évidence le caractère précieux du « faire ensemble », plutôt que du « faire pour », qui nous guide dans notre travail et favorise l'autonomie », conclut Joanie.

Natascha Dubois

DU TRAVAIL SOCIAL À L'AIDE HUMANITAIRE

Anabela Dos Santos Kramer et Marie Leblanc-Rigal ont une longue expérience comme assistantes sociales au CSP Genève. Qu'est-ce qui a changé dans leur pratique professionnelle depuis l'irruption de la pandémie? « Tout! », répondent-elles sans hésiter.

« La rupture a été radicale », souligne Marie. « Nous avons vu arriver en masse les personnes les plus précaires de la société. L'afflux des demandes était inédit: nous avons doublé le nombre de dossiers suivis en 2020. Du jour au lendemain, nous avons basculé de l'accompagnement social à l'action humanitaire. Il fallait aider dans l'urgence ceux qui n'avaient plus rien. »

Cet afflux de demandes vient en particulier d'une population de sans-papiers qui consultait parfois le CSP auparavant, mais qui avait

surtout l'habitude de se débrouiller seule. « La plasticité d'une structure comme la nôtre, combinée à la générosité des donateurs, nous ont permis de nous réorganiser très rapidement et d'apporter une réponse à des besoins urgents », relève Anabela. « Mais pour les sans-papiers, notre travail ne peut être que limité. La question est politique, pas sociale, puisqu'ils n'ont pas de droits. »

« L'accompagnement social a un sens: celui d'améliorer la situation des gens à long terme et de favoriser leur autonomie », poursuit Marie. « Nous avons perdu ce sens aujourd'hui. Malgré ces limites, nous avons le devoir de faire ce travail. Qui d'autre pourrait répondre aux besoins de ces personnes? »

Les deux professionnelles évoquent ainsi un sentiment d'impuissance et une certaine frustration: celle de ne pouvoir apporter qu'une aide ponctuelle à une population dont



© Irina Popa

« on fait comme si elle n'existait pas », alors qu'elle participe à notre économie. Certes, le temps de la consultation demeure un temps d'écoute, parfois chargé d'émotion: « Les gens que nous recevons sont extrêmement reconnaissants. Certaines personnes fondent en larmes en recevant notre aide ».

« Il faut espérer que cette expérience apportera de nouvelles ré-

ponses pour mieux soutenir les personnes fragilisées. Il y a les personnes que nous aidons aujourd'hui, mais aussi toutes celles qui ont un statut légal et que nous verrons arriver plus tard, avec le risque que leur situation se soit péjorée. L'administration et le monde politique doivent proposer une vision à long terme », conclut Anabela.

Carine Fluckiger

(ACTUALITÉ) LES ACTUALITÉS DES QUATRE CSP

CSP BERNE-JURA

Réaménagement du site de Tramelan

Après plusieurs mois de travaux, les locaux du rez-de-chaussée du site de Tramelan, qui héberge notre secteur intégration professionnelle et sociale, ont été rendus à leurs usagers. Différents aménagements seront encore réalisés d'ici au printemps 2021. Ces travaux ont permis l'assainissement des canalisations d'eaux usées, le remplacement des conduites d'eau et du système de ventilation ainsi que la mise en conformité des installations électriques. Au niveau de la cafétéria, l'objectif a été d'apporter un maximum de lumière et de convivialité. Le sas d'entrée avec ses portes automatiques limitera l'entrée d'air froid. Finalement, un fumoir ventilé a aussi été implémenté. Pour les sanitaires, l'accent a été mis sur le respect des règles d'hygiène en intégrant également des WC et douches accessibles aux personnes à mobilité réduite.

© CSP Berne-Jura



CSP GENÈVE

On se prépare pour Tourbillon!

2021 sera l'année du grand saut dans ce qui sera l'une des plus grandes brocantes de Suisse, à l'espace Tourbillon de Plan-les-Ouates. Cette nouvelle Renfile viendra remplacer l'actuel magasin de Plan-les-Ouates, dont l'espace devenait au fil des ans beaucoup trop exigu. En préparation de cet événement, les lieux de vente du CSP se dotent d'une marque – « Renfile » – et d'une refonte visuelle. Un nouveau logo au foyer chaleureux vient rappeler le lien de nos magasins seconde main avec le CSP, sa mission de réinsertion et ses valeurs en matière de développement durable.

En attendant la grande inauguration à Tourbillon, rendez-vous sur le web :

- › www.renfile.ch
- › www.facebook.com/renfile.ch



Assemblée générale

En 2020, l'Assemblée générale du CSP devait être remplacée en raison de la pandémie par un vote par correspondance. Parions qu'elle aura lieu cette année, sous forme virtuelle du moins. La date et l'heure sont fixées au mercredi 28 avril, à 18h30. Plus d'informations suivront.

Marché de Galiffe

Le samedi 8 mai est retenu pour le fameux Marché aux plantes de Galiffe! Cet événement devra être confirmé en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Plus d'infos dès que possible sur notre site web :

- › www.csp.ch/geneve

CSP NEUCHÂTEL

Prévention auprès des jeunes

Dans le cadre de la loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement votée l'année dernière par le Grand Conseil neuchâtelois, les ateliers de prévention à l'endettement des jeunes organisés par le CSP seront intensifiés. À terme, l'objectif est de toucher l'ensemble des apprentis et des élèves du Secondaire II. Une reconnaissance bienvenue pour les Ficelles du Budget et plus particulièrement pour les Cash-Cash Parties.



© CSP Neuchâtel

Projet ESPACE

En février dernier, l'État de Neuchâtel lançait le projet ESPACE, acronyme d'Espace social et professionnel d'acquisition de compétences et d'expériences. Ce lieu collectif pour les personnes issues de la migration a pour but de favoriser leur intégration sociale et professionnelle ainsi que la cohésion de la société neuchâteloise. Le CSP Neuchâtel participe activement à ce nouveau projet, notamment au travers de deux modules d'information et de prévention : le module « Ficelles du Budget pour personnes migrantes », ainsi que le module « Jeunes adultes ».

- › www.ne.ch/espace

CSP VAUD

1961- 2021 :

nous fêtons nos 60 ans!

Avec l'espoir que la situation sanitaire sera suffisamment stabilisée pour permettre les rencontres « réelles », notre institution marquera ces six décennies d'engagement social du 1^{er} au 7 octobre : spectacles, animations et fête sont au programme. Marquez d'ores et déjà cette semaine en orange dans vos agendas!

© DR



F. Ghelfi (Canton de Vaud), J.-P. Tabin (HETSL), B. Joerchel (CSP Vaud)

Oublié-e-s des mesures de protection sociale

Visionnez sur notre site web la conférence tenue cet automne avec Caritas Vaud! Les deux institutions y interpellaient les autorités politiques sur les conséquences sociales de la crise sanitaire. La mobilisation autour de cette problématique a ouvert la voie à un renforcement du soutien du Canton de Vaud pour les personnes les plus précarisées. Grâce à cette aide, le CSP Vaud et Caritas Vaud peuvent continuer à aider les personnes que cette crise plonge dans la détresse financière.

- › www.csp.ch/vaud

CSP BERNE-JURA

Rue Centrale 59

CP 254

2740 Moutier

Faire un don

CCP 25-6651-8, IBAN :

CH44 0900 0000 2500 6651 8

CSP GENÈVE

Rue du Village-Suisse 14

CP 171

1211 Genève 8

Faire un don

CCP 12-761-4, IBAN :

CH41 0900 0000 1200 0761 4

CSP NEUCHÂTEL

Rue des Parcs 11

CP 233

2002 Neuchâtel 2

Rue du Temple-Allemand 23

2300 La Chaux-de-Fonds

Faire un don

CCP 20-4713-9, IBAN :

CH37 0900 0000 2000 4713 9

CSP VAUD

Rue Beau-Séjour 28

1003 Lausanne

Faire un don

CCP 10-252-2, IBAN :

CH09 0900 0000 1000 0252 2

(IMPRESSUM)

Tirage

27 600 exemplaires

Rédactrice en chef

Carine Fluckiger

Impression

Presses centrales de Lausanne (PCL)

Ont collaboré à ce numéro

Pierre Ammann (CSP Berne-Jura), Alain Bolle (CSP Genève), Pierre Borer (CSP Neuchâtel), Natascha Dubois (CSP Neuchâtel), Bastienne Joerchel (CSP Vaud), Sophie Mayerrat (CSP Vaud), Caroline Regamey (CSP Vaud), Evelyne Vaucher Guignard (CSP Vaud).

Relecture

Astrid Maury

Conception et réalisation

buxumlunic.ch

Imprimé sur papier respectant
l'environnement, certifié aux normes
FSC (gestion durable des forêts)